

BM a prouvé, dans plusieurs de ses livres, qu'il est au courant de toutes les nouvelles théories linguistiques, y compris celles de la grammaire générative. Dans l'avant-dernier article du volume, il montre, de façon amusante, comment l'évolution diachronique est une génération des formes au sens le plus précis du mot.

Knud Togeby
COPENHAGUE

RUDOLF WINDISCH: *Genusprobleme im Romanischen. Das Neutrum im Rumänischen*. Tübinger Beiträge zur Linguistik 31. Tübingen 1973. VIII + 220 pages.

1. Qui dit «problèmes du genre grammatical dans les langues romanes», dit «le neutre en roumain». Comme c'est devenu un lieu commun de considérer le genre, dans les langues indo-européennes qui possèdent cette catégorie grammaticale, comme une catégorie dénuée de fondement sémantique, tout ce qui reste pour les romanistes, à part quelques phénomènes dialectaux qui, au demeurant, paraissent plus intéressants que les faits roumains, c'est la question du neutre roumain. Le livre de Rudolf Windisch est un résumé et une synthèse du débat qui a occupé les esprits des romanistes presque depuis les débuts de la discipline. En ouvrant le livre, on ne peut pas ne pas nourrir de furtives espérances: du nouveau sur ce sujet? Malheureusement, on est déçu: pas de points de vue nouveaux, pas de solutions nouvelles, peu d'analyses originales, et une conclusion qui ne saurait surprendre, à savoir que le roumain possède vraiment un troisième genre. Mais c'est malgré tout une déception agréable: le livre de Windisch (W.) est une synthèse des plus utiles et des plus intéressantes.

Genusprobleme contient 210 pages + 10 pages de bibliographie et 6 pages de table

des matières dont voici les grandes lignes: «1. La problématique dans le cadre des théories sur le genre en indo-européen. 2. Partie synchronique: Description des données roumaines. Arguments pour et contre l'existence d'une catégorie neutre. 3. Phénomènes morphologiques et syntaxiques pertinents pour la discussion. 4. Les critères sémantiques possibles. 5. Discussion sur l'existence d'un neutre dans les autres langues romanes: Type italien *l'osso* – *le ossa*. Le neutre en asturien. Le neutre en istro-roumain. Les pronoms neutres dans les langues romanes. 6. Partie diachronique: le genre en latin. La restructuration de la catégorie en latin vulgaire et en roman. 7. Particularités dans l'histoire du neutre roumain. 8. Particularités du développement du neutre en italien et en roumain. 9. La question de l'influence des langues étrangères: Influence slave. Influence du substrat (du thrace). Les données de l'albanais. 10. Synthèse des résultats de la présente étude.» Le livre ne comporte pas d'index, ce qui est décidément une faiblesse. Il y a un bon nombre de fautes d'impression, mais très peu d'erreurs déroutantes. Je n'ai en effet relevé que les deux suivantes: p. 89, 1.9: «serbo-kr.» où l'on doit lire «istro-rum.», p. 96: «die Singularformen wie *aceasta, acestea* usw.», lire: «die fem. Formen ...».

2. Un grand nombre des substantifs roumains présentent une flexion particulière: ces mots sont, au singulier, des masculins; au pluriel, des féminins. On a donc affaire à des *ambigènes*. Beaucoup de linguistes les appellent *neutres*; c'est cette interprétation que défend l'ouvrage de W. Avant d'aborder les questions de détail soulevées par le livre, examinons d'assez près les critères qui peuvent servir à reconnaître une catégorie linguistique comme le genre. Il y en a trois: 1. le genre catégorie *syntactique*, c'est-à-dire fonctionnant dans la

grammaire comme trait syntaxique: accord et référence pronominal. 2. le genre catégorie *morphologique*, fonctionnant comme un trait morphologique spécifiant un type de flexion déterminé. 3. le genre catégorie *sémantique*, fonctionnant dans la grammaire comme un trait sémantique (dans beaucoup de cas difficile à distinguer de 1., si distinction il y a) définissant sans ambiguïté une classe lexicale p. ex. Le prétendu neutre du roumain ne satisfait à aucun de ces critères: aucune règle syntaxique du roumain ne sera déterminée par la présence d'un trait comme *neutre* (les pronoms «neutres» ne renvoient pas aux noms «neutres»), aucune règle morphologique ne fera état du *neutre* (cf. Manoliu Manea (1970)) qui, en effet, compliquerait fortement la description, aucune classification sémantique n'est, pas même partiellement, recouverte par le genre «superficiel» *neutre*. La discussion sur l'existence d'une catégorie neutre en roumain (au lieu de *classe ambigène*, terme qui du moins a l'avantage de ne pas prétendre apporter quelque chose de significatif), discussion qui se poursuit depuis des années, donne souvent l'impression d'être le pseudo-problème dont parle Hall (1965). Le livre de W. est une tentative sérieuse en vue de présenter tout ce qui a été avancé dans cette discussion. Autant que je puisse en juger, il y est parvenu. On regrette seulement qu'il n'ait pas toujours soumis ces arguments à un examen un peu plus approfondi. Mais voyons quelques questions de détail.

3. A plusieurs reprises, l'argumentation de W. semble étrangement redondante, comme p. ex. p. 21, où il nous dit que les neutres ne connaissent pas l'alternance phonétique *é ~ eá, á* à la différence des «vrais» féminins (*leafá, lefuri, masá, mesc*). Mais comme cette alternance est uniquement déterminée par un *-ă* final, on ne saisit pas l'argument puisqu'il n'y a pas

de neutre en *-ă*. Par là, W. fait douter de la validité de l'argument phonologique qui en serait vraiment un: les neutres ne connaissent pas l'alternance *á ~ á*, limitée aux vrais féminins (*arc/arcuri*, neutr., *carne/cărnuri*, fém.). Il y a pourtant des exceptions à cette règle: neutre avec l'alternance *lapte/lăpturi*, fém. sans alternance *vacă/vaci*. Malheureusement, ce genre d'argumentation est typique du livre, où répétitions et redondances abondent.

La plus grande difficulté que doivent affronter ceux qui soutiennent que le roumain a une catégorie neutre, c'est la définition sémantique de cette catégorie. Signe que cette tentative a échoué, me paraît le fait que W. consacre cinq pages seulement aux «mögliche semantischen Kriterien zur Konzeption des Neutrums als einer distinktiven Klasse». Il ne nous dit, et on n'a jamais dit davantage, que ce que nous savons par cœur, à savoir que la classe des «neutres» ne contient que des substantifs inanimés (ce qui n'est même pas correct). Evidemment, la distinction *animé/inanimé* constitue un trait fondamental du lexique, mais le trait [- An] ne saurait caractériser exhaustivement la catégorie en question par opposition aux autres genres puisque le masc. et le fém. aussi contiennent des noms [- An]. Il n'y a donc pas là un critère suffisant. On fera ici le parallèle avec les langues slaves, où le neutre peut être caractérisé comme la catégorie contenant uniquement des inanimés; mais là, le neutre est caractérisé de plus par une flexion et un système de référence propres: des *pronoms neutres* qui renvoient aux *noms neutres* (on sait que la catégorie des [- An] est de plus caractérisée par des syncrétismes casuels, masc. [- An] nom.sg. = acc.sg., différents de ceux des [+ An], masc. gén.sg. acc.sg. (russe)). Rien de cela en roumain: les pronoms neutres (*asta* p. ex.) ne sauraient renvoyer aux noms «neutres», les noms «neutres»

n'ont pas de flexion propre (la désinence *-uri* n'est même pas limitée aux «neutres»), les adjectifs n'ont pas de forme neutre. A la prendre au pied de la lettre, l'hypothèse d'un neutre en roumain revient à dire que le roumain a deux neutres: les noms ambigènes et les pronoms neutres (pro-phrases comme *asta*). Mais le critère semble suffisant à W. (et à ses devanciers comme Al. Graur, Rosetti), et, pourtant, il n'est même pas correct, puisqu'il y a, parmi les ambigènes, des animés comme *popor* 'peuple', *dobitoc* 'bétail', *animal*, qu'on ne peut pas écarter en disant simplement que ce ne sont pas de «vrais animés» sans donner de définition du trait ainsi invoqué [+ An]. Que *popor*, *dobitoc*, etc. soient vraiment des animés (dans la seule acception où ce terme a un sens dans des questions de grammaire), ressort clairement du fait que ces mots peuvent parfaitement bien tenir le rôle de sujet avec des verbes qui, normalement, exigent des sujets animés (*a mânca* 'manger', *a muri* 'mourir') à la différence des [- An]: *dobitocul moare*/**scaunul moare* (les deux sont «neutres»).

Parmi d'autres «candidats» à la définition sémantique du neutre, nous trouvons le terme *collectif* que W. semble employer d'une manière un peu particulière. Les «neutres» pluriels du type *vinuri* 'espèces de) vins' sont qualifiés de «Kollektiva der Materie» (cf. aussi p. 119). Leur sens me semble nettement anti-collectif. Le «neutre» roumain est justement caractérisé par le fait qu'il ne désigne presque jamais le *collectif* de manière constante comme c'est le cas du type correspondant en italien; il n'y a, en roumain, rien qui équivaille au type italien sg. *l'osso* ('os')/coll. *le ossa*/pl. *gli ossi*. D'autre part, la classe ambigène du roumain est nettement différente de la classe italienne: elle est productive.

Le schéma p. 120 est tout à fait incompréhensible. Selon W.: «Im Rum. ist das Neutrum fast im Ganzen motiviert». Or,

c'est justement en italien et en asturien que le «neutre» a un *emploi* bien délimité: *cebolla blencu* 'de l'oignon blanc'/*cebolla blanca* '(un) oignon blanc' (avec accord «correct»). Mais en roumain il n'y a presque jamais d'opposition neutre/masc. ou fém. En italien, on a des oppositions tout à fait claires: *le ossa/gli ossi*, mais le roumain ne présente que *oasele* 'les os (épars)' ou 'l'ensemble des os' (= *le ossa*). Est-ce qu'on peut dire sérieusement que le pluriel *oase* est motivé, même dans l'acception collective, d'une manière qui ne serait pas vraie aussi d'un masc.pl. comme *pereți* 'des murs' ou d'un fém.pl. comme *mese* 'des tables', les deux étant susceptibles d'une interprétation collective? Est-ce là une motivation sémantique du «neutre» roumain?

Ce qui, par contre, est très caractéristique des substantifs roumains (W. y fait allusion p. 34 ss., sans pourtant en tirer des conclusions), c'est que le genre non-marqué des inanimés soit le féminin. Et c'est ainsi qu'il faut expliquer les schémas d'accord cités. Si deux substantifs [- An] coordonnés se font suivre d'un adjectif attribut au fém.pl., cela s'explique par le fait que le féminin est le genre non-marqué (on n'explique rien par le terme de «neutre syntaxique», proposé par Graur: étiquette n'est pas explication linguistique). Non seulement dans le cas de deux «neutres» (qui sont des féminins au pluriel): *parcul și lacul sînt frumoase* 'le parc et le lac sont beaux', mais le modèle semble possible aussi dans le cas de deux masc.: *muntele și codrul sînt frumoase* 'la montagne et la forêt sont belles'. Ce sont évidemment des facteurs sémantiques assez «profondes» qui entrent en jeu ici: les dénommer «neutre syntaxique» n'est qu'une pseudo-explication.

4. L'aspect le plus intéressant du problème c'est peut-être la question historique et géographique, et les chapitres consacrés

à la diachronie sont les meilleurs du livre. Le chapitre 5, consacré à la question de l'existence d'un neutre dans les autres langues romanes, est un exposé solide des phénomènes tels que le neutre en asturien et en italien. Dans ces dialectes, on peut parler d'un neutre caractérisé formellement: adjectif à trois formes en asturien *bonu, bona, bono*, article et/ou désinence particuliers du substantif neutre dans plusieurs dialectes italiens, en même temps qu'une différenciation sémantique claire, phénomènes étrangers au prétendu «neutre» roumain: *lo peșșo*, neutr. 'du poisson' / *lu peșșu*, masc. 'le poisson', Servigliano. Le chapitre 6 traite de l'évolution de la catégorie du genre depuis l'indo-européen commun et le latin archaïque: 1. indo-eur. *-a*, fém.sg. collectif. 2. grec et latin *-a*, neutr.pl. (en grec, le prédicat d'un sujet au neutre plur. est au singulier!); type ambigène latin: *locus/loca* (coll.), etc., formations collectives sporadiques. 3. conservation (et création) de neutres plur. en *-a* avec signification collective en latin vulgaire, tandis que le neutre en tant que catégorie flexionnelle disparaît (*uinum* > *uinus*). 4. création, en latin vulgaire, d'une classe ambigène: sg. masc./pl.fém. (= collectif en *-a*) ou sg. masc./coll.fém./pl.masc., cf. anc.fr. *doi* 'doigt' / *doie* (*deus doie*) / *dois*: «Le neutre ne subsiste donc plus qu'au pluriel, en tant qu'expression collective» (Väänänen (1963), § 224). On ne voit pas comment le «neutre» roumain, qui n'a presque jamais de valeur collective, pourrait être la continuation directe de cette évolution (Ivănescu).

Deux aspects sont pourtant un peu laissés dans l'ombre: les données des langues slaves et des langues balkaniques (outre l'albanais, auquel est consacré un bon chapitre, ch. 9), plus particulièrement le grec, où le neutre, tout en continuant la catégorie de l'ancien grec, a connu une extension intéressante: il sert

à former des collectifs, cf. *ta sintrófia* 'les compagnons' (coll. de *o sintrofos*, masc. 'le compagnon'; remarquons que le roumain ne connaît pas de **prietenurile* qui serait la formation correspondante), *to antróghino* 'le couple' (← *o ántras* 'l'homme' + *i ghinéka* 'la femme'), Mirambel (1949), p. 74.

Le roumain a donc été soumis à deux tendances: 1. tendance slave: le neutre comme la catégorie des [-An] opposée aux masc. et fém. [+An]. 2. tendance romano-balkanique: le neutre exprimant (au pluriel) le collectif, cf. italien, albanais (9.2.4, p. 195 ss.)¹, grec moderne. Mais aucune de ces tendances n'a abouti en roumain: la prétendue catégorie neutre n'est ni la catégorie des seuls inanimés (*popor, dobitoc*, désignation où la spécification de sexe n'entre pas en jeu et qui sont donc susceptibles d'une flexion ambigène), ni l'expression, au pluriel, du collectif (pas plus que les autres genres du moins). La classe des ambigènes n'est pas réductible à une formule sémantique simple justifiant l'emploi du terme *neutre*. Étrangement, ce n'est qu'à la page 208 que W. fait allusion au prétendu «genre personnel» (objet direct introduit par *pe*, cf. espagnol, l'objet personnel introduit par *a*). Comme les notions *animé/inanimé, personnel/non-personnel* (cf. Hjelmslev (1956)) sont intimement liées, on aurait

1: La classe ambigène de l'albanais actuel semble, opposée à la catégorie neutre de l'ancien albanais, aussi peu caractérisée sémantiquement (W., 9.2.4.) que la classe correspondante du roumain. Il paraît donc loisible de conclure à l'existence d'un phénomène balkanique qui ne pourrait, à cause de la chronologie des phénomènes en albanais, remonter au substrat; évolution albano-roumaine distincte à la fois du modèle slave et du modèle romano-grec.

aimé voir la discussion s'élargir également dans cette direction.

5. Il est difficile de communiquer l'impression qu'on retire de la lecture de cet ouvrage (il y a, bien sûr, beaucoup de bien à en dire). L'exposé est parfois singulièrement étouffé, même embrouillé. On aurait aimé que W. parle plus souvent en son propre nom. Là est peut-être la plus grande faiblesse du livre: celui-ci étant plus un résumé des recherches qu'une contribution originale, les détails finissent presque par estomper les grandes lignes. C'est un peu comme si toute la force des arguments résidait dans le nombre des citations choisies, dans la répétition des mêmes expressions (la conclusion, sous 16 points, est franchement fatigante et sa valeur informative n'est nullement comparable à la richesse des matériaux présentés). La lecture terminée, on se pose, à regret, toujours la question: le roumain

possède-t-il un troisième genre, un neutre ?

Michael Herslund
COPENHAGUE

BIBLIOGRAPHIE

- Hall, R. A. (1965), «The 'Neuter' in Romance: A Pseudo-Problem». *Word* 21. 421-27, 1965.
- Hjelmslev, Louis (1956), «Animé et inanimé, personnel et non-personnel». In: *Essais Linguistiques*, Ed. Minit, Paris 1971.
- Manoliu Manea, Maria (1970), «Un micro-modèle du genre roumain». *Revue Romane*, Numéro spécial 4. 96-107, Copenhague 1970.
- Mirambel, André (1949), *Grammaire du grec moderne*. Klincksieck, Paris 1949.
- Väänänen, Veikko (1963), *Introduction au latin vulgaire*. Klincksieck, Paris 1967.

Langue italienne

OSKAR PAUSCH: *Das älteste italienisch-deutsche Sprachbuch. Eine Überlieferung aus dem Jahre 1424 nach Georg von Nürnberg. Mit 15 Abbildungen und 1 Karte*. Wien 1972. Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse. Denkschriften, III Band. 332 pages.

Sauf dans des procès-verbaux, il est rare de trouver des textes vénitiens du moyen âge en langue parlée. Les méthodes italo-allemandes en fournissent bien davantage. La première publication de ce genre est Oscar Brenner: *Ein altes italienisch-deutsches Sprachbuch* (Bayerns Mundarten II, 1893). Mais comme l'italien ne l'intéressait pas, ce dialectologue allemand omit la partie italienne des dialogues. J'ai cherché à combler partiellement cette lacune en publiant les dialogues italo-allemands du

même manuscrit (Studi di filologia italiana 1964, pp. 167-204), laissant de côté la première partie qui contient le lexique et la morphologie.

Avec une belle édition complète du manuscrit-jumeau du même texte, Oskar Pausch vient maintenant de combler pour de bon cette lacune. La transcription diplomatique du texte est très soignée.

Malheureusement, le brave *Maître Georges* (Maistro Zorzi) est un homme très peu systématique. Il mélange des chapitres lexicologiques et grammaticaux et, partout, il se permet de nombreuses digressions, d'ailleurs souvent très amusantes.

Ce qu'il y a de plus instructif et de plus attrayant, ce sont les dialogues (14 feuilles). La plupart des conversations roulent sur le commerce (surtout de tissus). Là, nous assistons aux discussions